

## Règlement d'emprunt du matériel 3D de la Valise pédagogique du Doudou

V1.0

1. **Emprunteur.** La Valise pédagogique du Doudou, dont son matériel 3D, est destinée et réservée aux enseignants en fonction dans une école et futurs enseignants, étudiants d'une haute école pédagogique.
2. **Matériel 3D.** La Valise pédagogique se compose d'activités (fiches du classeur ou sur le site internet) et de matériel de quatre type : audio, vidéo, documents et 3D (3 dimensions). Les trois premiers sont disponibles dans le classeur et ses CD/DVD ou sur le site internet. Le matériel 3D est mis à disposition au centre de location. Il est également visible sur la page « matériel / 3D » du site internet [www.valisepedagogiquedoudou.be](http://www.valisepedagogiquedoudou.be), sous forme de photos. Chaque matériel 3D a été réalisé en plusieurs exemplaires.
3. **Centre de location.** Le matériel 3D est mis à disposition à la ludothèque de la bibliothèque principale de la ville de Mons (bibliothèque de Jemappes). La ludothèque, dans le cadre de la Valise pédagogique du Doudou, est un centre d'enlèvement et de dépôt du matériel 3D et en aucun cas un lieu d'animation par les enseignants pour leurs élèves.
4. **Disponibilité.** Le matériel est disponible durant l'année scolaire, de septembre à juin, selon les horaires de la ludothèque et dans la limite des stocks disponibles, gérés par la ludothèque.
5. **Modalités d'emprunt.** L'emprunteur présente sa carte « Passeport lecture » ainsi qu'un formulaire « Convention d'emprunt ».  
La carte passeport lecture peut être obtenue gratuitement auprès de la bibliothèque sur présentation de la carte d'identité. Tout changement de domicile doit être signalé. La taxe Reprobél (tarif 2013 : 1,50€) est payable annuellement pour valider cette carte.  
La convention d'emprunt est imprimée depuis le site internet (page « matériel ») et complétée par l'enseignant. Elle doit également être validée par l'établissement scolaire : signature de la direction et cachet de l'établissement scolaire pour les enseignants, signature du secrétariat et cachet de l'établissement scolaire pour les futurs enseignants (hautes écoles).
6. **Responsabilité de l'emprunteur.** Le prêt est nominatif. L'emprunteur se présente en personne. Chaque emprunteur est responsable du matériel qu'il emprunte (et donc aussi du matériel qu'il emprunterait à son nom pour des collègues).
7. **Réservation.** Le matériel doit être réservé préalablement. L'emprunteur contacte la ludothèque par téléphone, minimum 1 semaine, maximum 15 jours avant la date d'enlèvement souhaitée. Il mentionne la liste du matériel 3D qu'il souhaite réserver. Note : voir l'INDEX (ou le site internet) pour connaître la liste du matériel lié à une activité choisie.
8. **Quantité.** L'enseignant peut emprunter le matériel d'au plus huit activités.
9. **Durée du prêt.** La durée du prêt est de 15 jours, prolongeable une fois.
10. **Prolongation.** L'emprunteur peut demander la prolongation du prêt d'une seconde période de 15 jours. Pour cela, avant l'échéance (date du retour), il contacte la ludothèque qui confirme cette prolongation (sauf réservations éventuelles).



11. **Enlèvement du matériel.** L'enlèvement se fait à la ludothèque aux heures d'ouvertures, sauf mention contraire des ludothécaires. Le matériel doit nécessairement être enlevé à la date convenue. Dans le cas contraire, la réservation est annulée et le matériel rendu immédiatement disponible pour d'autres utilisateurs. L'emprunteur vérifie le contenu et l'état du matériel qu'il reçoit et signale immédiatement au ludothécaire toute anomalie relevée.
12. **Retour du matériel.** Le matériel est retourné à la ludothèque aux heures d'ouvertures, sauf mention contraire des ludothécaires, au plus tard à la date de retour convenue. Les ludothécaires contrôlent l'état du matériel restitué.
13. **Tarifs de location.** Le coût de location est d'1€ par activité et par quinzaine, soit au plus 8€ par emprunt, payables à la ludothèque au moment de l'enlèvement.
14. **Caution.** La caution est de 50€ par emprunt, indépendamment du nombre d'activités, de matériel 3D ou de la durée de l'emprunt. Elle est payable à la ludothèque au moment de l'enlèvement. L'emprunteur reçoit un reçu de dépôt de caution. La caution est restituée lorsque le matériel est retourné à temps et en bon état. L'emprunteur signe un reçu de restitution de caution. Seul les ludothécaires sont habilités à décider de la restitution ou non de la caution au moment du retour.
15. **Amendes de retard.** Tout retard est pénalisé de 10€ par emprunt et par semaine entamée. Dès la troisième semaine de retard, un forfait de 10€ supplémentaires est compté pour frais administratifs. Enfin, les frais afférents au recouvrement des rappels seront à charge de l'emprunteur.
16. **Dédommagement en cas de dégradation ou perte.** En cas de dégradation du matériel ou de perte de pièces, l'emprunteur est tenu pour responsable et un dédommagement est dû. Toute pièce manquante doit être remboursée. Si celle-ci est essentielle, le remboursement du matériel complet pourra être exigé. Une liste officielle établie par les concepteurs reprend les prix de référence pour chaque matériel. Le montant du dédommagement sera proportionnel aux dégâts occasionnés et au prix de référence. En aucun cas l'emprunteur ne prendra quelque initiative pour réparer ou remplacer le matériel.
17. **Adaptations du règlement.** En accord avec l'équipe de gestion de la Valise, la ludothèque se réserve le droit de refuser le prêt, d'exclure temporairement ou définitivement un emprunteur, de réduire une durée de prêt ou d'apporter toute autre modification à ce règlement.
18. **Responsabilité.** En aucun cas, la responsabilité de la ludothèque ni des concepteurs de la Valise ne peut être mise en cause en cas d'accident ou dommage liés à l'utilisation du matériel emprunté.
19. **Contact.** Les ludothécaires sont des interlocuteurs privilégiés pour la mise à disposition aux enseignants du matériel de la Valise. Ils appliquent les procédures qui leur ont été communiquées. Toute question ou réclamation éventuelle est à introduire via la page contact du site internet [www.valisepedagogiquedoudou.be](http://www.valisepedagogiquedoudou.be). Suite y sera donnée dans les meilleurs délais.

